

# SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CULTURE

I-30133 Venise, Giudecca 54 P (Calle Michelangelo, Villa Hériot) - Tél. 041/5230210 - Fax 041/5231033

A tous les Membres

Chers Membres de la Société Européenne de Culture,

il est temps que nous reprenions contact après notre XXX<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Venise du 2 au 4 octobre dernier et nous a vus engagés dans un travail intense, très harmonieux et motivé, et du point de vue du débat sur le défi que pose la reprise des nationalismes à l'Europe et à sa tradition, selon la vision propre à la politique de la culture, et du point de vue de l'organisation de notre Société et de sa relance nécessaire après des années difficiles, où seuls le dévouement d'aucuns et l'attachement d'autres ont rendu possible sa survie.

Le débat sur le thème : *L'actualité de l'esprit européen face à la reprise des nationalismes* a offert un moment de réflexion et de confrontation très riche qui s'est composé de quelques contributions d'approche plus générale, qui ont fait ressortir le caractère du nationalisme actuel par rapport à ses expressions du passé, et nous ont brossé le tableau de la situation européenne et du poids que peut y avoir l'œuvre des hommes et femmes de culture aujourd'hui ; et plusieurs interventions visant à mettre en lumière la situation spécifique de certains pays, qui n'ont pas manqué de moments poignants rattachés à l'expérience quotidienne et vécue de ce que le nationalisme comporte et peut comporter. Nous espérons vivement pouvoir publier ces contributions dans un proche avenir : une publication sur la toile est à l'étude.

Les travaux internes se sont ouverts avec une réunion du Conseil exécutif élargie à tous les membres, pour illustrer le travail accompli par le Secrétariat de Venise au cours des derniers mois dans le but de trouver le moyen de surmonter une situation financière de la Société insoutenable et de trouver une alternative à l'épuisement inévitable des forces volontaires qui y travaillent actuellement. Le débat a été très dense, donnant une mesure de la volonté des membres de mener la SEC vers un nouveau rivage, offrant une base plus stable et solide, d'où elle puisse continuer son activité et la développer suivant les modèles les plus modernes.

Les travaux internes se sont poursuivis le dimanche, avec les comptes rendus de l'activité des Centres. Nous avons enregistré avec satisfaction la vitalité de certains d'entre eux, et la fidélité inébranlable d'autres, qui ont une force plus modeste, mais restent néanmoins organisés et actifs. La demande de plus d'autonomie des premiers, spécialement, a été reçue avec grande attention, sans pouvoir recevoir une réponse immédiate, non seulement à cause des urgences et priorités qui occupent le Secrétariat général international actuellement, mais encore parce qu'un changement dans la direction d'une autonomie plus marquée des Centres touche les Statuts mêmes de la Société et doit advenir en respectant l'équilibre de toute sa structure et de sa raison d'être. Il reste qu'il s'agit d'un sujet qui devra être traité à une prochaine occasion et défini en respectant les divers points de vue.

Mais c'est surtout sur la réorganisation du Siège et sur l'impossibilité de continuer à occuper les locaux actuels que l'Assemblée s'est penchée, en accueillant avec reconnaissance et élan l'offre de la Fondation « Collodi » de Pescia, en Toscane, de mettre à la disposition de la Société 120 mq au rez-de-chaussée d'une ancienne école, octroyée à long terme par la Commune de Pescia, pour qu'elle y transfère provisoirement (les Statuts indiquent, en effet, que la SEC a son siège à Venise), sans frais, le Siège et la Bibliothèque. L'Assemblée a

approuvé ce projet à l'unanimité, sans pour autant manquer de souligner que le problème d'assurer la vie de l'institution et de garantir au Secrétariat de pouvoir poursuivre dans le rôle moteur qu'il a toujours eu n'est pas immédiatement résolu par cette solution, qui, en ce sens, ne peut être considérée que comme une pré-condition. La recherche de fonds pour pourvoir à l'activité et au salaire du personnel de la SEC, et notamment de son secrétaire général international, doit encore trouver une réponse.

Quant aux Archives de la Société, la solution la meilleure qui répond le mieux à la volonté de trouver une institution qui sache les protéger et les mettre en valeur comme elles le méritent, et au souci d'une proximité souhaitable avec le Siège international est celle de les confier aux Archives Historiques de l'Union Européenne à Florence. Mise au courant des pourparlers qui se sont déroulés depuis quelques mois entre le Bureau et le Conseil d'administration de la SEC, d'une part, et le Directeur et Premier Archiviste des AHUE, de l'autre, qui ont débouché sur l'assurance de cette institution de son intérêt pour les archives de la Société dans le respect de toutes les meilleures garanties de conservation, l'Assemblée s'est prononcée à l'unanimité et chaleureusement en faveur de cette décision.

Avant de clore les travaux, l'Assemblée a élu les membres du Bureau international, du Conseil d'administration et du Collège des vérificateurs des comptes. Nous soulignons que, à l'exception du Secrétaire général international élu en 2013, tous les autres membres étaient en régime de prorogation depuis l'Assemblée générale d'Innsbruck en 2009, régime confirmé par l'Assemblée générale de Venise en octobre 2013. A la suite des élections, le Bureau international est ainsi composé: Umberto Margiotta, président; Pier Francesco Bernacchi, premier vice-président; Manuela Cernat, Alexander Koudriavtsev et Diego Valadés, vice-présidents internationaux; Cosima Campagnolo, secrétaire général international. Le Conseil d'administration est composé d'Umberto Margiotta, président sur la base des Statuts, et des conseillers Pier Francesco Bernacchi, Cosima Campagnolo, Giuseppe Goisis, Dieter Schlenker; le Collège des vérificateurs des comptes, enfin, d'Arnaldo Alberti, Mario Alberto Galeotti Flori, Giovanni Giovannelli; suppléant: Lorenzo Galeotti Flori. L'Assemblée a élu par acclamation président d'honneur Vincenzo Cappelletti, pour marquer sa reconnaissance pour une présidence remarquable, longue de près de trois décennies. L'Assemblée a rendu également hommage à deux personnalités qui ont œuvré à la SEC pendant de longues années en lui donnant un grand apport intellectuel et humain, et qui ont désiré se retirer de leurs charges pour des raisons d'âge: le premier vice-président Arrigo Levi; et le directeur de « Comprendre » Giuseppe Galasso. Un vif remerciement a été pareillement exprimé à Giovanni Castellani, membre du Conseil d'administration pendant une vingtaine d'années, dont le soutien et l'attention ont été précieux tout au long de son mandat.

Ainsi que vous pouvez sans peine l'imaginer, le Bureau de la Société et son Secrétariat ont devant eux des mois de travail exigeant et complexe pour mener à bien les projets approuvés par l'Assemblée décrits ci-dessus. Nous vous tiendrons, bien évidemment, au courant de leur progrès.

Veillez croire, chers membres de la SEC, chers amis, à notre attention fidèle et à nos sentiments dévoués.

Cosima Campagnolo,  
Secrétaire général international

Umberto Margiotta  
Président

Venise, le 11 novembre 2015